

ACADÉMIE DE GRENOBLE

ÉTABLISSEMENT 0383263R

Lycée Marie Reynoard

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2023 - 2024

Numéro de séance : 5

Date de convocation : 12/02/2024

Présidence de : **Provisieur**

Quorum : 15

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés :

Secrétaire de séance : **Caroline Zion et Benoit Meyer**

Le Président



The image shows a blue ink signature of the President, which is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "LYCÉE MARIE REYNARD" at the top, "Provisieur" in the center, and "38190 VILLARD BONNOT" at the bottom, flanked by two stars.

Le Secrétaire de séance



The image shows a blue ink signature of the Secretary of the meeting, which is a stylized, cursive signature.

Compte rendu du conseil d'administration du Lundi 12 février 2024 Lycée Marie Reynoard

Année scolaire : 2023 - 2024	Quorum : 15
Numéro de séance :	Nombre des présents : 16
Date de convocation :	Nombre d'absents excusés : _
Présidence de : Provisur	Secrétaires de séance : Caroline Zion et Benoit Meyer (Enseignante)

18h15 : Quorum atteint : 16 présents à l'ouverture

Dotation globale

Hsa total besoin : 106,95

Contrainte rectorat : 11,55

Différentiel en Allemand – 0,5 dû à des pondérations (15,45) heure donnée ailleurs

Mathématique – 9,6 : remontée fictive à faire pour le TRM

- **Question enseignant:** sur le tableau final matière par matière , il n'y a pas le BMP donc ça fausse les heures supplémentaires.
- **Mr Balon:** c'est à la fin quand on fait le cumul des besoins que les BMP apparaissent

La répartition sera réfléchi au mois de juillet, pour l'instant le CA ne se positionne que sur les créations/suppressions de poste (et suppression ou création de classe)

- Un enseignant demande plus de clarté sur le tableau de répartition avec les BMP inclus. Mr Balon le transmettra ultérieurement
- **Question pour le français et les maths (et SES)** : plus de groupe en seconde alors que ce sont des matières de cause nationale : moins de temps pour faire de la méthode. En seconde si pas de demi groupe le BMP ou stagiaire ne pourra pas avoir de classe .
- **Enseignant SES** : perte aussi de demi-groupes , la qualité d'enseignement ne sera pas la même
- **Mr Balon** : c'est un choix collectif de l'établissement pour financer une 3eme classe de STMG, il y a 29 heures de plus. La transformation des heures supplémentaires en heure poste est un effort financier de la part du rectorat.
- **Demande professeur** : qu'est ce que ce choix collectif ?
- **Mr Balon** : c'est une demande des professeurs.

Il y a 3 classes de STMG en terminale, 2 classes de 1ere en STMG : il y a une 30 aine d'heures qui ont été créées en terminale (bonne condition en terminale). Cette année il apparaît le besoin de créer cette 3eme classe en 1ere.

- **Remarque professeur** : l'année dernière il y avait 3 STMG en 1^{er} et en Terminale avec des groupes et pourquoi cette année il n'y a plus cette composition ?
- **Mr Balon** : on est dans une baisse d'effectif au niveau des élèves en particulier en seconde et en terminale , ceci entraîne un baisse des divisions et des moyens alloués.

On a 16h de plus car le directeur académique « a donné des heures » mais n'en donnera pas au mois de juin.

On est financé pour 9 classes de secondes, 7 de 1^{er}, 2 stmg 1ere, 2 stmg Term, 7 term

- **Remarque parent** : on pourrait créer des postes , pourquoi ne peut-on pas se positionner là-dessus ? Pourquoi ne peut-on pas se positionner contre cette politique ? On doit se positionner contre.
- **Mr Balon** : Ça coûte moins cher de faire des heures supplémentaires que des heures postes ; la création de poste sera refusée par le rectorat. Depuis 15 ans les budgets de l'éducation régressent.
- **Remarque Parent** : avec les BMP on se retrouve avec 53 H , ce sont des mi temps .
- **Mr Balon** :L'administration demande des BMP pas à moins de 9h sinon on ne trouve pas de professeurs. On peut aussi avoir des stagiaires mais cela implique des contraintes (pas le mardi, pas le mercredi, pas de classe d'examen)

Motion des professeurs lue (voir fichier joint)

Résultats du vote : **3 POUR, 13 CONTRE / 16**

Si il y a 6 ou 7 élèves de plus en SES, il y aura un groupe de plus.

- **Professeur** : il manque des propositions globales , et des concertations
Nous ne pouvons pas faire tout seul la DG
- **Mr Balon** : il n'y a pas d'autres solutions, la proportion est inégale et incertaine. Les chiffres des groupes seront rectifiés au mois de juin. C'est un choix collectif de l'établissement
- **Professeur** :En aucun cas il n'y a eu de prosélytisme de la part des enseignants sur la création d'une classe de plus en première SMTG .

Cette année cela se passe mal , les professeurs ne veulent plus travailler dans ces conditions l'année prochaine.

- **Professeur** : Qu'est ce qui a été mis en place depuis le début de l'année pour améliorer les conditions dans cette classe ?
- **Mr Balon** : des élèves ont été sanctionnés, les parents ont été reçus, ce sont les classes entières qui sont irrespectueuses : c'est de la gestion de classe qui doit être gérée par le professeur. J'ai proposé l'auto-exclusion : l'auto-exclusion est abandonnée.

Le professeur doit appeler les parents dès qu'un élève dérange. Si pas de changement , punition. Si pas d'effet sous les punitions : sanctions. Si pas d'effet sous les sanctions ce sont des commissions disciplinaires.

- **Vie scolaire** : suivi d'élève au niveau des élèves perturbateurs.
- **Question parent au CPE** : que pouvez-vous mettre en place ?
- **Réponse CPE** :On ne peut pas parler de manière générale, il faut prendre en compte la particularité de chacun des élèves. En 1^{er} 8 il y a eu des sanctions disciplinaires, c'est déjà un aspect éducatif. On éduque pas sans sanction. Il ne faut pas généraliser. La première chose à faire c'est d'appeler les parents par les enseignants. Une case sur les fiches incidents a été ajoutée en ce sens (appeler les parents).
- **Professeur** : C'est un climat de classe . Les enseignants de STMG sont des professeurs consciencieux , qui prennent des rendez vous .
- **Mr Balon** : dès la Toussaint les problèmes sont apparus , Mr Balon a interpellé les parents pour leur demander d'intervenir au niveau de leur enfant. Il n'y a pas eu de réaction. **Mr Balon** se met à la place des enseignants, le bavardage s'accroît , le « brouhaha » s'accroît.

Les enseignants acceptent l'inacceptable , le seuil de tolérance grossit. Les élèves n'en ont rien à faire . Mr Balon suggère aux enseignants d'arrêter le cours et de faire autre chose en attendant que le bruit cesse.

- **Mr Balon** dit qu'il faut plus d'éléments concrets dans un cadre juridique. Un élève qui bavarde gêne l'enseignant. L'enseignant peut exclure un élève s'il est gêné par le bavardage et l'envoyer à la vie scolaire avec un travail . Au bout de plusieurs exclusions , on peut mettre en place une commission éducative.
- **Remarque professeur** : problème d'orientation de certains élèves ;
- **Mr Balon** : problème d'orientation dès la 3eme , élèves qui devraient être dans une classe professionnelle.
- **Professeur** : élèves qui posent problème en STMG ne sont pas les élèves qui obtiennent les moins bon résultats. Il y a un effet de groupe. Les professeurs principaux ont déjà pris des rendez vous.
- **Mr Balon** : les élèves sont en train de changer, il n'adhère plus à l'éducation.

Mr Balon rappelle que le motif d'exclusion n'est plus la question du danger immédiat (depuis 2019).

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil d'administration se termine.

Secrétaires de séance : Zion Caroline et Meyer Benoit